



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

projets d'intérêt général

Question écrite n° 95242

Texte de la question

M. François de Mazières attire l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication sur le projet de la tour Médicis. Ce projet initialement porté par Frédéric Mitterrand en 2009 avait pour vocation de redonner un nouvel élan à un territoire, situé dans la banlieue nord de Paris, en installant des artistes du monde entier dans la tour Utrillo. Cette tour construite en 1976 par l'architecte Jean Sebag était, selon Frédéric Mitterrand, le symbole de l'urbanisme en faillite et devait, au travers de ce projet, pouvoir être le symbole du renouveau. 7 ans, plus tard, face à l'évolution du projet, qui prévoit désormais la destruction pure et simple de celle-ci, il souhaiterait obtenir des précisions quant à sa nouvelle définition, à son budget et à son calendrier.

Texte de la réponse

En 2011, le ministère de la culture et de la communication s'est porté acquéreur de la tour Utrillo, située entre Clichy-sous-Bois et Montfermeil. Sur ce site, l'État et les partenaires territoriaux se sont engagés à concevoir, bâtir et exploiter un nouvel équipement culturel, dénommé dans cette première phase : « Médicis-Clichy-Montfermeil ». Créé en décembre 2015, l'Établissement public de coopération culturelle (EPCC) « Ateliers Médicis » a pour objet de préparer la création, à l'horizon 2023, de ce grand lieu culturel, ancré localement et agissant aux plans francilien, national et international. Le futur équipement sera implanté à proximité immédiate de la gare du métro Grand Paris Express et constituera, avec son arrivée, une porte emblématique du Grand Paris. Sa vocation sera culturelle et artistique, mais aussi éducative, sociale, économique et d'aménagement du territoire. Ce grand projet culturel se projette dans le temps. Il se met en place à travers un processus innovant d'élaboration par l'expérimentation et la création d'un lieu temporaire, pavillon du projet. De l'implantation de l'équipe sur site en 2016, à la réalisation en 2017 d'un véritable lieu ouvert avant les murs, il s'agit dès la phase de conception et de préfiguration, de fonder et d'implanter un laboratoire « in situ » qui conduira l'établissement à élaborer un projet architectural, scientifique et culturel ambitieux. Création, production, recherche, enseignement, formation, éducation artistique et culturelle, ainsi que des fonctions connexes à déployer en phase avec le territoire et la future gare du Grand Paris Express, fondent le cadre stratégique de cet établissement de référence. Acte concret d'un Grand Paris de la culture, « Ateliers Médicis » déploiera son activité et ses missions en portant une attention particulière aux usages, habitants et territoires de son implantation. Ces éléments veilleront à respecter un principe permanent, celui de l'exigence au cœur des territoires, le rayonnement métropolitain ainsi que l'innovation sociale et culturelle. La structure aura pour vocation d'accueillir des artistes en résidence, mais aussi de déployer, à partir de cette fonction centrale et en lien avec le territoire, un projet culturel fort et élargi, fondé sur le partage, la transmission et les ressources. La première « version » de l'EPCC constitue un socle initial pour ce projet associant l'État, les villes de Clichy-sous-Bois et Montfermeil, ainsi que l'Établissement public territorial « Grand Paris Grand Est ». Le projet est engagé dans une phase opérationnelle de définition et de mise en œuvre dans toutes ses dimensions et s'inscrit dans une logique renforcée de partenariats avec d'autres collectivités territoriales qui ont intégré l'EPCC en novembre 2016 (mairie de Paris, département de la Seine-Saint-Denis, région Île-de-France). Le principe de la préfiguration « in situ » constitue également un élément déterminant dans la recherche de partenariats privés.

Le ministère de la culture et de la communication et les collectivités territoriales membres de l'EPCC participent au financement de son fonctionnement à hauteur de 1,15 million d'euros en 2016 et 1,6 million d'euros en 2017.

Données clés

Auteur : [M. François de Mazières](#)

Circonscription : Yvelines (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 95242

Rubrique : Urbanisme

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 avril 2016](#), page 3224

Réponse publiée au JO le : [17 janvier 2017](#), page 352